Pour quelles occasions peut-on offrir une messe ?

Tous les moments importants de la vie peuvent être l'occasion d'offrir une messe :

Pour les défunts

Célébrer une messe pour les défunts est une tradition très ancienne dans l'Eglise. C'est un acte de foi où nous demandons à Dieu de les accueillir auprès de Lui, dans sa gloire.

En prière d'intercession

Pour des proches qui vivent un moment difficile : maladie, difficulté du couple, etc, ou pour soi-même.

La messe est alors un soutien privilégié pour notre prière d'intercession.

En action de grâce

On peut également offrir un messe pour remercier Dieu d'un heureux événement : un mariage, une naissance, un anniversaire, la réussite d'un projet, une prière exaucée...

« Ce qui attire le plus de grâce du Bon Dieu,

c'est la reconnaissance,

car si nous le remercions d'un bienfait il est touché et s'empresse de nous en faire dix autres et si nous le remercions avec la même effusion,

quelles multiplication incalculable de grâces!

J'en ai fait l'expérience, essayez et vous verrez »

Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus

Pour offrir une messe, adressez-vous à l'accueil de la paroisse ou au 01.44.42.04.04



92 rue St-Dominique, 75007 PARIS Tél: 01.44.42.04.04 secretariat@stpierredugroscaillou.com www.stpierredugroscaillou.com 2025-2026

OFFRIR UNE MESSE

Le plus beau des cadeaux pour ceux qu'on aime







Comment offrir une messe:

Vous souhaitez offrir une messe pour un défunt, pour des vivants, pour une intention qui vous tient à cœur : adressezvous à l'accueil de la paroisse.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, vous pouvez nous adresser par écrit :

- Votre nom, téléphone ou mail pour pouvoir vous joindre.
- Le nom de la personne à qui s'adresse cette messe en indiquant si cette personne est décédée ou non.
- La date souhaitée : si celle-ci est déjà prise, la date la plus proche sera retenue. Il ne peut y avoir deux intentions à la même messe.
- · Le montant de l'honoraire par chèque

A propos des honoraires de Messe

Les Évêques de France ont fixé le montant de l'honoraire de messe à 18 €

A **Saint-Pierre du Gros-Caillou**, l'intention qui accompagne cet honoraire est annoncée dans la prière eucharistique. Celui qui donne un honoraire de messe tiendra dans cette messe, même s'il est absent, une place privilégiée parmi les offrants du sacrifice. Son offrande lui donne un titre spécial à en recevoir les bienfaits.

Parce que Jésus a donné sa vie pour tous les hommes, au cours de chaque messe, l'Église prie « pour les hommes qui ont quitté cette vie » et particulièrement pour les baptisés, « nos frères qui se sont endormis dans l'espérance de la résurrection ».

Que signifie

« offrir une messe pour un défunt, un vivant ou pour une intention »?

Le fidèle qui présente l'offrande d'une messe est à considérer comme l'homme de l'Ancien Testament qui apportait au prêtre du temple une brebis pour le sacrifice. Ce n'était pas au prêtre qu'il la donnait, il la consacrait à Dieu, mais il avait besoin du prêtre qui était seul habilité pour offrir le sacrifice. Le prêtre immolait la brebis et, le sacrifice accompli, il prenait de l'animal immolé une part pour sa propre subsistance. Cette part ne lui était pas donnée par le fidèle, mais par Dieu à qui elle avait été livrée. Dieu faisait vivre de l'autel son ministre. Cela vaut pour tout sacrifice et saint Paul le déclare :

« Ne savez-vous pas que les ministres des cultes vivent du culte, que ceux qui servent à l'autel, partagent avec l'autel? De même aussi le Seigneur a prescrit à ceux qui annoncent l'évangile de vivre de l'évangile » (1 Cor 9, 13-14)

Dans les premiers siècles de l'Eglise, les fidèles apportaient à l'autel des offrandes en nature. Celles-ci appartenaient à l'autel et étaient offertes en sacrifice. Le prêtre qui sacrifiait à l'autel les recevait de l'autel pour sa subsistance. Bien sûr, le sacrifice de la messe consiste dans l'offrande du corps et du sang du Christ, mais cette offrande demande qu'il y ait d'abord du pain et du vin pour être transformé en corps et

sang du Christ. Elle demande qu'il y ait un prêtre pour opérer au nom de Christ cette transformation. Le sacrifice essentiel comporte la présence d'autres dons, en euxmêmes bien inférieurs mais qui accompagnent le principal. Ceux qui les procurent par leur offrande (honoraires de messe) prennent une part spéciale au sacrifice et ils entendent recevoir un bienfait spécial :

« Seigneur, nous t'avons offert en action de grâce le sacrement de notre salut accompli par ton Fils, et tu nous l'as rendu en nourriture spirituelle, que cette eucharistie accroisse en nous la force et le bonheur de te servir, dans l'espérance de nouvelles grâces »

(Prière après la communion)

L'offrande à l'autel de dons en nature n'est plus en usage. Il en reste le souvenir à certaines messes solennelles où la procession des offrandes semble bien colorée. La monnaie a remplacé la brebis ou la colombe. Mais le changement est accidentel : l'offrande des fidèles conserve le même sens et la même efficacité. Elle est une offrande pour les nécessités du sacrifice et elle entre dans l'offrande du sacrifice.

« Et maintenant, Seigneur, rappelle-toi tous ceux pour qui nous offrons le sacrifice :...les fidèles qui présentent cette offrande... »

(Prière Eucharistique IV)